

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - mardi 7 septembre 2021

Lancement de la 2^e édition des Défis familles

Après le succès de la 1^{ère} édition (une trentaine de familles ont relevé le défi), ARCHE Agglo, avec la communauté de communes Rhône-Crussol, relance un appel à candidatures à destination des familles, autour de 3 grands axes : alimentation, déchets, énergie. Inscriptions jusqu'au 30 septembre !

2 interco, 1 même objectif

Le Défi familles s'inscrit dans l'engagement des intercommunalités ARCHE Agglo et Rhône Crussol, labellisées territoire à énergie positive (TEPOS), de réduire les consommations d'énergie de leurs habitants, des bâtiments, des activités économiques, des transports, des loisirs.

Cette initiative lancée en 2020 par les deux territoires s'adresse à tous les foyers désireux de changer leurs habitudes de consommation de manière ludique, tout en bénéficiant d'un accompagnement spécifique et convivial.

Les deux territoires sont également engagés dans une même démarche d'élaboration de leur plan climat air énergie territorial (PCAET). Par ailleurs, les deux EPCI participent aux mêmes programmes d'actions de transition écologique à l'échelle du département de l'Ardèche et travaillent avec les mêmes partenaires, notamment les syndicats d'énergie.

30 familles pour la 1^{ère} édition

Trente foyers, soit environ 80 personnes, se sont impliqués dans les différents défis organisés de novembre 2020 à juin 2021.

Au total 12 ateliers pratiques ont été organisés : fabrication de compost, de produits ménagers, atelier réparation d'objets, fabrication de sorbet, de pain, visite de ferme, atelier cuisine, matinée jeux... Retrouvez des exemples sur le site :

<https://www.archeagglo.fr/defi-familles/>

Beaucoup d'outils ont été mis à disposition des participants : kit zéro déchets (bocaux, sacs réutilisables, autocollants Stop Pub...), kits économie d'énergie et d'eau (mousseurs, ampoule basse consommation, débitmètre, wattmètre...), documentations sur l'alimentation (guide des bonnes adresses, recettes de cuisine, comprendre les labels...).

Les participants ont mesuré leur progrès durant toute la durée du défi et ont échangé pour améliorer ensemble leurs pratiques.

Les défis Familles 2021-2022

ARCHE Agglo et Rhône Crussol lancent d'ores et déjà l'organisation des défis Familles 2021-2022. Les habitants des deux territoires sont appelés à candidater dès maintenant.

L'objectif est d'accompagner les foyers volontaires dans des changements de comportement en matière énergétique, alimentaire et de production de déchets. Les futures familles participantes pourront d'ailleurs s'appuyer sur l'expérience de la 1^{ère} édition afin de mener à bien cette aventure !

Pour chaque défi, les familles s'engagent pendant six mois, avec un démarrage en novembre 2021. Tout au long des défis, les familles participent à des ateliers et des formations et échangent entre elles. Leurs progrès seront individuellement suivis jusqu'à avril 2022.

Attention, les places sont limitées, une quinzaine de foyers sera retenue pour chaque défi !



Inscriptions avant le 30 septembre sur www.archeagglo.fr/defi-familles et www.rhonecrussol.fr/defi-familles

Renseignements auprès de defi-familles@archeagglo.fr et defi-familles@rhone-crussol.fr

3 défis sont lancés :

- Défi Déclics (uniquement pour ARCHE Agglo) : réduire ses consommations énergétiques, adopter les éco-gestes et faire des économies.
- Défi Famille à alimentation positive : consommer plus de produits locaux et bio, tout en maîtrisant son budget.
- Défi Famille à zéro déchet : faire évoluer ses habitudes de consommation pour réduire ses déchets.

www.rhonecrussol.fr •  Communauté de communes Rhône-Crussol

www.archeagglo.fr •   ARCHE Agglo

Contact presse : **Sophie Bellenger**
s.bellenger@archeagglo.fr - 06 60 87 75 27